

BULLETIN LIAISON 2016/2017 **N°04 – Réunion du 22 SEPTEMBRE 2016**

Présents : Mrs ALLAIN B., POQUET E., SELLAM J., et SOARES D. et FELIX G.

Visioconférence : DAHERON J.C., GUYOMARCH Y., SOULIER T. et SENTURK S.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

COMMUNIQUE

IMPORTATION

La commission va modifier le règlement concernant le non reçu de la feuille de match scannée par une amende financière de l'AG du 11 Juin 2016.

- **Non reçu la feuille de match par scanner avant le Dimanche midi : 30,00 €**
- **Non reçu la feuille de match originale par courrier postale dans un délai de 48 heures: 50,00 €**

Nous ne répondrons plus aux mails personnels ni dans le bulletin.

Pour tout contact avec la CFFS, veuillez utiliser les deux mails uniquement ci-dessous :

ALLAIN Brice : b.allain@handisport.org
Membre de la CFFS : contact@football-sourds.fr

LES FEUILLES DE MATCHS :

- La CFFS vous remercie de remplir la feuille **EN MAJUSCULE**, car très souvent celle-ci s'avère illisible. Merci de faire des efforts.

- Pour remplir les numéros de licence sur la feuille de match, il suffit de prendre les 6 chiffres comme photo ci-dessous :

Page : 1 / 30

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



6 chiffres du N° de licence

- Les feuilles de matchs numérotés ont été expédiées aux clubs (Présidents ou correspondants) depuis le 18 août 2016. Contactez la CFFS, si vous ne les avez pas reçues.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

- La CFFS vous rappelle que chaque club local doit scanner le **dimanche midi au plus tard avant 12 heures**, la feuille de match en format **PDF**. Toutes les informations concernant la rencontre, telles que l'équipe type, le nom des buteurs, les cartons rouges ou jaunes etc.

- La CFFS informe aux clubs qui feront une demande de match amical qu'il leur sera envoyé par la CFFS, une feuille match scannée en format **PDF UNIQUEMENT**.

- A date de ce jour, les chèques à l'ordre de la CFFS en règlement des amendes devront être expédiés à l'adresse suivante :

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



M. SOARES Dominique
CFFS
17 rue de Vienne
91670 ANGERVILLE

- La CFFS demande aux clubs de ne plus envoyer de mails le jeudi soir. Le dernier délai est fixé au mercredi sauf cas d'extrême urgence. Merci pour votre compréhension.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



- **Il est très important de ne pas oublier de remplir vos coordonnées du club sur le formulaire que la CFFS vous a envoyé. C'est hyper urgent pour mettre à jour dans notre site de CFFS afin que nous puissions vous adresser d'autres informations par mail du club et non pas par mail personnel.**

Le tirage au sort pour un huitième finale de la Coupe de France aura lieu le Jeudi 29 Septembre 2016 à 19h30 en live dans le site.

EQUIPE DE FRANCE Vétérans

Sur l'invitation de l'Equipe d'Italie vétérans pour la rencontre des matchs vétérans avec l'Equipe d'Irlande, l'Equipe d'Angleterre et l'Equipe de France dans le courant du mois de Septembre 2017 (4 jours du Mercredi à Dimanche) Le tournoi aura lieu à Modena (Italie).

Ceux qui sont intéressés de participer à ces matchs. La CFFS ne prends pas en charge des frais d'hébergement, etc...

Veillez nous adresser par mail :

contact@football-sourds.com

Des conditions pour participer :

Bon niveau de joueur

Plus de 35 ans

1 – MILLOT Alain

2 -

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTER- REGIONS FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTER REGIONS FOOTBALL DES SOURDS DES 16 et 17 JUIN 2018

CREPS du CENTRE
48, avenue du Maréchal Juin
18000 BOURGES

FLASH

- Attention, la commission n'accepte plus les **chèques personnels** pour les amendes administratives, les avertissements sauf cas exceptionnel (ex : mutations,..)

- Si le joueur habitant hors-région participe aux compétitions officielles sans l'autorisation de la CFFS, le match sera perdu par pénalité (0 – 3).

CANDIDATURE

Le Directeur Sportif de la CFFS, M. Brice ALLAIN cherche des postes suivantes aux intéressés qui ne seront plus licences pour la saison 2016/2017 à savoir :

- 1 Poste Bretagne – PAYS DE LA LOIRE – NORMANDIE.
- 1 poste RHONE-ALPES + délégué des matchs
- 1 poste SUD-OUEST + délégué des matchs

Après la validation de notre Directeur Sportif, M. Brice ALLAIN, il est fortement souhaitable de rencontrer le président du Comité Régional Handisport de votre région pour devenir CTFR ou Correspondant.

Candidature à nous envoyer à : b.allain@handisport.org

- Votre présentation :
- Lieu de domicile
- Motif de votre souhait de participer
- Votre CV :
- Vos parcours au sport football
- Vos parcours associatifs ?
- Diplômes, si vous avez ?
- Sélection ?
- Divers...

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



INFORMATION

Candidature pour la phase finale du Championnat de France football à 11 pour 2018 et 2019

PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FUTSAL MASCULIN et FEMININ pendant 2 journées des 11 et 12 février 2017 :

CREPS du CENTRE
48, avenue du Maréchal Juin
18000 BOURGES

COORDONNEES

- RECU LES COORDONNEES DES CLUBS :

- 1 - O.S. CHENNEVIERES (Reçu le 03/07/2016)
- 2 - A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND (F) (Reçu le 04/07/2016)
- 3 - E.S.S. VITRY (Reçu le 07/07/2016)
- 4 - A.S.S. LYON (Reçu le 11/07/2016)
- 5 - O.S. MASSY (Reçu le 15/07/2016)
- 6 - C.S.S. ANGERS (Reçu le 21/07/2016)
- 7 - R.C.S. ROMANS (Reçu le 25/07/2016)
- 8 - O.C.S.P. AURAY (Reçu le 25/07/2016)
- 9 - A.S.S. BORDEAUX (Reçu le 12/08/2016)
- 10 - C.S. NOISY-LE-GRAND (Reçu le 28/08/2016)
- 11 - A.S. POITIERS (Reçu le 29/08/2016)
- 12 - A.C.S. MARSEILLE (Reçu le 01/09/2016 et Mise à Jour du 03/09/2016)
- 13 - A.S.S. TOULON (Reçu le 04/09/2016)
- 14 - C.S.S. RENNES (Reçu le 04/09/2016)
- 15 - A.S.S. ARRAS (Reçu le 07/09/2016)
- 16 - A.S.L.S NANCY (Reçu le 10/09/2016)
- 17 - A.S.S.S. CAEN (Reçu le 11/09/2016)
- 18 - C.R. MARSEILLE S. (Reçu le 12/09/2016)
- 19 - C.S.S.M. ANZIN (Reçu le 12/09/2016)
- 20 - O.C.S. ROUEN (Reçu le 19/09/2016)
- 21 - C.S.S. NANTES (Reçu le 21/09/2016)
- 22 -

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



MUTATION

Mise à Jour du 22/09/2016

MUTATION 2016/2017										
Demande de Mutation						Club quitté			CFFS	
	Courrier	Nom	Prénom	Club quitté	Nouveau club	€	Avis	Motif	Preuve	Avis
38	13/07/2016	DELENCLOS	Jordan	ASSS CAEN	ASS ARRAS		Favorable	MANQUE JUSTIFICATION DOMICILE OU TRAVAIL	NON	MUTATION REFUSEE
46	21/07/2016	DEMENIER	Gwenadel	ASS BORDEAUX	CSS ANGERS	80	Defavorable	Mutation bloqué: Manque justification Domicile ou Travail	NON	MUTATION REFUSEE
47	21/07/2016	DEJARDIN	Camille	ASS BORDEAUX	CSS ANGERS	80	Defavorable	Mutation bloqué: Manque justification Domicile ou Travail	NON	MUTATION REFUSEE
48	21/07/2016	BLAISONNEAU	Romain	ASS BORDEAUX	CSS ANGERS	80	Defavorable	Mutation bloqué: Manque justification Domicile ou Travail	NON	MUTATION REFUSEE
50	27/07/2016	THOMAS	Vincent	ASS BORDEAUX	AS TOLOSA	80	Favorable		OUI	MUTATION VALIDEE
51	27/07/2016	SABRI	Ali	ASS BORDEAUX	AS TOLOSA	G	Favorable	MANQUE JUSTIFICATION DOMICILE OU TRAVAIL	NON	MUTATION REFUSEE
53	27/07/16	JBLOU	Rachid	ASLS NANCY	ASCCS MULHOUSE	80	Favorable	REGLE BIEN	OUI	MUTATION VALIDEE
64	08/09/2016	KARAMAN	Dewi	ASS ARRAS	AS POITIERS	G	Favorable	JUSTIFICATION OUI JUSTIFIEE	OUI	MUTATION VALIDEE
65	08/09/2016	PIERROT	Dimitri	OS CHENNEVIERES	ASS ARRAS	G	Favorable	JUSTIFICATION OUI JUSTIFIEE	OUI	MUTATION VALIDEE

Page : 5 / 30

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



SURCLASSEMENT

RAPPEL

Les joueurs nés en 1998, 1999, 2000 et 2001. Les joueurs âgés de 16 ans révolus et n'ayant pas encore atteint leur 18 ans à la date de la rencontre pourront jouer en catégorie seniors sous réserves de produire à la Commission Fédérale de Football des Sourds une autorisation médicale signée (dossier de surclassement) à défaut, la licence sollicitée ne peut être délivrée. Cette autorisation sera revêtue de la signature du chef de famille autorisant le joueur à pratiquer en catégorie « senior ». En l'absence de surclassement, le joueur n'est pas qualifié pour son Club

Liste des joueurs qualifiés :

- **M. MAILLARD Adrien** J141474, né 11/06/1999 (C.S.S. REIMS)
- **M. LOULIDI Ali** J150654, né 24/03/2000 (O.S. CHENNEVIERES)
- **M. CARRÉ Benjamin** J152687, né 29/12/1999 (A.S.S. TOULON)
- **M. NUNES Loic** J133041, né 02/04/2000 (D.L.S. CERGY PONTOISE)
- **M. AMEGROUD Bilal** J133039, né 02/09/1999 (D.L.S. CERGY PONTOISE)
- **M. KUZEHGARAN Rafaelli** J135739, né 28/01/1999 (C.S.S.M. PARIS)
- **M. DE JESUS Diego** J152580, né 11/08/2000 (C.S.S.M. PARIS)
- **M. CARREAU Julian** J152628, né 27/03/2000 (O.S.S. VILLEURBANNE)
- **M. BERREBY Reda** J135684, né 14/09/1999 (O.S.S. VILLEURBANNE)
- **M. LARME Victor** J152629, né 14/01/1999 (O.S.S. VILLEURBANNE)
- **Mlle POIZAT Cynthia** née 23/05/2000 (A.S.S. LYON)
- **M. KOITA Boubacar** J141494, né 15/09/1999 (E.S.S. VITRY)
- **M. FISCHER Clement** J141579, né 10/04/1999 (A.S.S.S. CAEN)
- **Mlle. TISSEGOUINE Léa** née 26/09/2000 (A.S.S. LYON) **qualifiée à partir du 26 septembre 2016**
- **M. ADIGUZEL Mickael** J129209, né 29/10/1998 (A.C.S. MARSEILLE)
- **M. BONANSEA Fabien** né 31/3/1999 (A.C.S. MARSEILLE)
- **M. OLIGERI Thomas** J152712, né 17/01/2000 (A.C.S. MARSEILLE)
- **M. CHABBI Driss** J152710, né 12/11/1999 (O.C.S.P AURAY)
- **M. GONCALVES Anthony** J127627, né 15/07/2000 (O.S. MASSY)
- **M. TAURAN David** J152741, né 11/11/1999 (A.S. TOLOSA)
- **M. DO CABO Ricardo** J141443, né 23/05/1999 (CSS RENNES)
- **M. SERIN Camille** J141591, né 07/04/1999 (CSS RENNES)

**LISTE DES NOUVEAUX JOUEURS (SES)
NOUS ENVOYER LA COPIE DE LA
CARTE D'IDENTITE (recto-verso) ou
PASSEPORT ou CARTE DE SEJOUR, DE
LA JUSTIFICATIVE DE DOMICILE et DE
L'AUDIOGRAMME**

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

O.C.S.P. AURAY :

- CHABBI Driss J152710

A.S.S. BORDEAUX

- BENOIT Mathieu J152651

- LARREY Numa J152652

A.S.S.S. CAEN

- CRESPIN Dimitri J152632

- LERAY Jean-ELIE J152648

- LEROY Kevin J152634

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



O.S. CHENNEVIERES

- LOULIDI Ali J150654

- SAHLI Abdelkader J152722

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A.S.S. LYON

- COLLOMB Julien J152717

A.C.S. MARSEILLE

- EL BOUSSAMAKI Khalid J152713

O.S. MASSY

- GONCALVES Anthony J127627

- NATTAHI Bilel J152681

C.S. NOISY-LE-GRAND

- AMIMI Hatem J152759

A.S. POITIERS

- PETROSYAN Vazgen J152767

A.S. TOLOSA

- SEGURA Eliot J152744
- SERRIPIERRI Tony J152743

A.S.S. TOULON

- CARRE Benjamin J152687
- KHOUANI Christophe J152686
- RODRIGUEZ Franck-Emmanuel J152685

O.S.S. VILLEURBANNE

- BERREBY Reda J135684
- CARREAU Julian J152628

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

**LISTE DES JOUEURS (SES) HORS-
REGIONS NOUS ENVOYER LA COPIE DE
LA JUSTIFICATIVE DE DOMICILE et
DEMANDE DE L'AUTORISATION ECRITE
PAR CLUB**

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



A.S. POITIERS

- BRANDON Jérôme J118027

E.S.S. VITRY

- UYTTERESPORT Dylan J115999

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



INFORMATION POUR FUTSAL

**AUCUNE ACCEPTATION POUR LE DIMANCHE LORS
DU CHAMPIONNAT DE France FUTSAL PAR ZONE**

**Il y a 4 solutions pour vous adresser rapidement au service des sports
en cas de non disponibilité :**

1) A défaut d'avoir une tribune, il est possible de trouver un gymnase de type Handball dans les collèges ou lycées avec obligation d'avoir un panneau de score, tableau électronique de score, fautes, durée de temps.

2) Il est possible de débiter à partir de 13 heures jusqu'à 23 heures ou de 11 heures jusqu'à 20 heures pour 6 matchs de 2x20 minutes avec pause de 5 minutes.

3) Si vous ne trouvez pas dans votre ville, rien de vous empêche de chercher aux alentours de 50Km.

4) En cas d'impossibilité de trouver une salle, en dernier recours le club doit accepter de payer la location d'une salle qui serait disponible.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION D'UNE LISTE DES JOUEURS(SES) et DES 1 ou 2 DIRIGEANTS

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

Pour la journée du championnat de futsal par Zone, le formulaire d'inscription d'une liste des 12 joueurs du club à télécharger sur site, devra être complété et envoyé par mail à la CFFS avant le **mercredi à 20h00** que le délégué ou membre de CFFS ou organisateur de la journée contrôle les licences, certificats médicale de chaque joueur et pièce identité en cas d'absence de licence. Les 12 noms de joueurs devront être définitivement inscrits sur la feuille de match ainsi que les 2 dirigeants (dirigeant ou entraîneur) pour toute la journée.

Tout oubli sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes du chapitre IV de l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Commission Fédérale de Football des Sourds.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



CALENDRIER OFFICIEL 2016/2017

Le 24 septembre 2016 : Tour préliminaire de la Coupe de France à 11
Le 01 octobre 2016 : 2^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord

Championnat de France de Futsal Féminine

Le 08 octobre 2016 : 3^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord
1^{ère} journée du Challenge de France à 8 Féminine

Du 13 au 16 octobre 2016 : Match international à 11 à Glasgow (Ecosse)

Le 15 octobre 2016 : **Championnat de France de Futsal Féminine**

Le 22 octobre 2016 : 4^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord
2^{ème} journée du Championnat de France de 2^{ème} Division Nord, 1^{ère} et 2^{ème} Division Sud
2^{ème} journée du Challenge de France à 8 Féminine

Du 25 au 30 octobre 2016 : **Match international Futsal Féminine à Moscou (Russie)**

Le 29 octobre 2016 : 1/8^{ème} Finale de la Coupe de France à 11

Page : 9 / 30

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



- Le 05 novembre 2016 :** Championnat de France de Futsal Masculin
Le 12 novembre 2016 : 5^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord
3^{ème} journée du Championnat de France de 2^{ème} Division Nord, 1^{ère} et 2^{ème} Division Sud
- Le 19 novembre 2016 :** Championnat de France de Futsal Masculin
Le 26 novembre 2016 : Championnat de France de Futsal Féminine
Le 03 décembre 2016 : Match international Futsal Féminine
Le 10 décembre 2016 : Championnat de France de Futsal Masculin
Le 07 janvier 2017 : Championnat de France de Futsal Féminine
Le 14 janvier 2017 : Championnat de France de Futsal Masculin
Le 21 janvier 2017 : 6^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord
Coupe de France de Futsal Féminin
- Le 28 janvier 2017 :** Match international à 11
Le 04 février 2017 : Tour préliminaire de la Coupe de Rubens à 11
Du 11 et 12 février 2017 : Phase Finale du Championnat de France Futsal (M) et (F)
Le 18 février 2017 : Coupe de France de Futsal Féminin
1/4^{ème} Finale de la Coupe de France et Rubens à 11
- Le 04 mars 2017 :** 7^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord
4^{ème} journée du Championnat de France de 2^{ème} Division Nord, 1^{ère} et 2^{ème} Division Sud
3^{ème} journée du Challenge de France à 8 Féminine
- Le 11 mars 2017 :** Match international à 11 à Lyon
Le 18 mars 2017 : 4^{ème} journée du Challenge de France à 8 Féminine
- Le 25 mars 2017 :** 8^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord
Match international Futsal Féminine
- Le 01 avril 2017 :** Finale de la Coupe de France de Futsal Féminin
1/2^{ème} Finale de la Coupe de France et Rubens à 11
- Le 08 avril 2017 :** Match international à 11
Le 15 avril 2017 : 9^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord
5^{ème} journée du Championnat de France de 2^{ème} Division Nord, 1^{ère} et 2^{ème} Division Sud
5^{ème} du Challenge de France à 8 Féminine
- Le 22 avril 2017 :** 10^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division Nord
6^{ème} journée du Championnat de France de 2^{ème} Division Nord, 1^{ère} et 2^{ème} Division Sud

Page : 10 / 30

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

6^{ème} journée du Challenge de France à 8 Féminine

Le 29 avril 2017 :	Match international à 11
Du 06 et 07 mai 2017 :	Stage de l'Equipe de France de Futsal Féminine
Le 13 mai 2017 :	Finale de la Coupe de France et Rubens à 11
Du 20 et 21 mai 2017 :	Phase Finale du Championnat de France à 11
Du 24 au 28 mai 2017 :	Stage de l'Equipe de France de Football à 11
Le 17 juin 2017 :	Assemblée générale à Paris au siège de la F.F.H.
Le 24 juin 2017 :	Match international à 11
Le 1er juillet 2017 :	Match international à 11
Du 14 au 17 juillet 2017 :	Stage de l'Equipe de France de Football à 11
Du 18 au 30 juillet 2017 :	Deaflympics à Samsun en Turquie

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018 : Qualification championnat d'Europe futsal
 Du 1^{er} avril au 28 octobre 2018 : Qualification Championnat d'Europe à 11
 Du 22 juin au 6 juillet 2019 : Championnat d'Europe à 11 à Héraklion en Grèce

Attention cela peut changer en raison de la participation aux éliminatoires du Championnat du Monde, Deaflympics et Championnat d'Europe.

Mise à Jour le 15 septembre 2016

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



RESULTATS DU 17 SEPTEMBRE 2016

1er DIVISION NORD

1 ^{ère} Journée du 17/09/2016		
E.S.S. VITRY	4-1	O.S. CHENNEVIERES
C.S.S. REIMS	5-0	(F) C.S.S. RENNES
O.S. MASSY	(0-5) 0-0	(Pé) C.S.S.M. PARIS

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DU 1^{ère} DIVISION NORD

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	BP	BC	Diff	F
1 ^{er}	C.S.S. REIMS	3	1	1	0	0		5	0	5	
2 ^è	E.S.S. VITRY	3	1	1	0	0		4	1	3	
3 ^è	O.S. CHENNEVIERES	0	1	0	0	1		1	4	-3	
4 ^è	O.S. MASSY	0	1	0	0	1		0	0	0	
5 ^è	C.S.S.M. PARIS	0	1	0	0	0	1	0	0	0	
6 ^è	C.S.S. RENNES	0	1	0	0	0		0	5	-5	1

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



2ème DIVISION NORD

1ère Journée du 17/09/2016

D.L.S. C.-PONTOISE/O.S. VERSAILLES	2-0	C.S. NOISY-LE-GRAND
A.S.S.S. CAEN	2-1	O.C.S.P. AURAY

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DU 2ème DIVISION NORD

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	BP	BC	Diff	F
1 ^{er}	D.L.S. CERGY-P./O.S. VERSAILLES	3	1	1	0	0		2	0	2	
2 ^e	A.S.S.S. CAEN	3	1	1	0	0		2	1	1	
3 ^e	O.C.S.P. AURAY	0	1	0	0	1		1	2	-1	
4 ^e	C.S. NOISY-LE-GRAND	0	1	0	0	1		0	2	-2	

1ère DIVISION SUD

1ère Journée du 17/09/2016

A.S.S. BORDEAUX	1-3	A.C.S. MARSEILLE
A.S.S. LYON	3-1	A.S.S. TOULON

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DU 1ère DIVISION SUD

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	BP	BC	Diff	F
1 ^{er}	A.C.S. MARSEILLE	3	1	1	0	0		3	1	2	
	A.S.S. LYON	3	1	1	0	0		3	1	2	
3 ^e	A.S.S. TOULON	0	1	0	0	1		1	3	-2	
	A.S.S. BORDEAUX	0	1	0	0	1		1	3	-2	

2ème DIVISION SUD

1ère Journée du 17/09/2016

A.S. POITIERS	0-4	O.S.S. VILLEURBANNE
A.S. TOLOSA	2-2	C.R. MARSEILLE S.

Pé : Match Pénalité

F : Match Forfait

CLASSEMENT DU 2ème DIVISION SUD

Pl.	CLUBS	Pts	J	G	N	P	Pé	BP	BC	Diff	F
1 ^{er}	O.S.S. VILLEURBANNE	3	1	1	0	0		4	0	4	
2 ^e	A.S. TOLOSA	1	1	0	1	0		2	2	0	
	C.R. MARSEILLE S.	1	1	0	1	0		2	2	0	
4 ^e	A.S. POITIERS	0	1	0	0	1		0	4	-4	

DISCIPLINE

Commission de discipline : Réunion du 22 septembre 2016

Président : M. POQUET E.

Visioconférence : M. FELIX G.

CAS : Conduite anti sportive

Jl : Jeu irrégulier

FG : Faute grossière

PIA : Propos injurieux envers arbitre

RCI : Récidive conduite inconvenante

CR : Coup Réciproque

CDA : Contestation des décisions d'arbitre

La Commission de Discipline décide compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des décisions disciplinaires figurant dans les procès-verbaux ci-après.

Les décisions prises en première instance par la Commission de Discipline de la CFFS sont susceptibles d'appel devant la COMMISSION FEDERALE d'APPEL de la FFH, 42 rue Louis Lumière 75020 PARIS par courrier recommandé, sur papier à en-tête du club, par télécopie (fax) ou courriel (mail) sur papier à en-tête du club en pièce jointe, dans un délai de 10 jours à partir de la date de notification de la décision (qu'elle soit par publication sur le bulletin de liaison, courriel ou par courrier postal) la première date étant à prendre en compte.

L'appel est gratuit

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL A 11 SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016 1^{ère} DIVISION NORD

Match N°6 C.S.S REIMS- C.S.S RENNES

Forfait du club de C.S.S RENNES La CFFS décide de sanctionner au club de C.S.S RENNES pour les frais d'indemnités compensatoires pour les frais occasionnés à l'occasion de l'organisation du match et du manque à gagner pour le non-respect avant 10 jours avisé au club de C.S.S RENNES, selon le règlement de la CFFS, « Forfait » Page 6, Article 18, alinéa 2.

Les sanctions ne comprennent pas les frais d'arbitres s'il y a eu la présence des arbitres comme suit : 485,5 km (REIMS et RENNES) x 0,12 € x 3 voitures (11 joueurs et 1 délégué), soit 174,78 € à payer au club de C.S.S REIMS.

La commission attribue les 5 buts à 0 pour CSS REIMS.



Match N°11

O.S MASSY – C.S.S.M. PARIS

Lecture de la feuille de match.

Article 15 : Qualifications et licences

5. Le nombre de joueurs mutés sur la feuille de match ne peut excéder trois, sauf pour un club nouvellement affilié qui est autorisé à inscrire 5 joueurs mutés la première saison.

La commission,

Après avoir étudié les pièces versées au dossier.

Considérant que le club de C.S.S.M PARIS a fourni 4 joueurs mutation de **DE JESUS ANTONIO** N° J083253, **DIAWARA MAHAMADOU** N° J076027, **MOKAT KARIM** N° J083249 et **TCHITEMBO DAVY** N°J076465 ont inscrit sur la feuille de match n°11.

Considérant que ces joueurs n'étaient qualifiés pour jouer le match.

Par ces motifs en application de de l'article 23 des RSG décide de sanctionner le club **C.S.S.M. PARIS** de match perdu par pénalité soit 0 point et 0 but et attribue 0 point et 0 but pour **O.S MASSY**

2ème DIVISION SUD

Match N°55

A.S. TOLOSA – C.R. MARSEILLE SOURDS

Lecture de la feuille de match.

La commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Feuille de match et rapport de Mr LLOVET Anthony joueur de Real Marseille

Considérant les incidents survenus lors de la rencontre précitée

La commission décide de convoquer pour sa réunion du 29 Septembre 2016 à 19h30 par SKYPE

Du club AS Tolosa

Mr GICLAT Anthony, J083603 Capitaine, N°6

Mr BEROUR Mohamed, J121414, N°9

Du club de Real Marseille :

Mr LLOUVET Anthony, J073639, capitaine n°11

Mr ZARHARI Youssef, arbitre de la rencontre

Mr AUGUSTINE Luc, arbitre assistant

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) DES SUSPENDUS DE FOOTBALL ET DE FUTSAL

JOUEURS DE COMPOSITIONS OFFICIELLES ET DE TOUTES FONCTIONS SUSPENDUS DE DEUX (2) ANS A COMPTER DU 23 JUIN 2016 JUSQU'AU 22 JUIN 2018

C.S.S.M. ANZIN : - OZVATIC David J060824
- OZVATIC Vincent J060815
- PROUVEUR Florian J116959

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

RAPPEL DE LISTE DES JOUEURS (SES) SUSPENDUS DE FOOTBALL A 11

C.L.S. LYON : - HASSOUN Karim

JOUEURS SUSPENDUS : 7 MATCHS

C.S. NOISY-LE-GRAND : - GOUIDER Mohamed J147534

JOUEURS DE COMPOSITIONS OFFICIELLES ET DE TOUTES FONCTIONS SUSPENDUS : 4 MATCHS FERMES

A.C.S. MARSEILLE : - BELHADJ Christophe J061796

JOUEURS SUSPENDUS : 4 MATCHS

A.S. POITIERS : - KOUIDER Aziz J060829

JOUEURS SUSPENDUS : 3 MATCHS

C.S.S. MONTPELLIER : - DUGAS-DHOMBRES Joffrey J116291

JOUEURS DE COMPOSITIONS OFFICIELLES ET DE TOUTES FONCTIONS SUSPENDUS : 2 MATCHS FERMES

A.C.S. MARSEILLE : - PARIS Francisco J129208

JOUEURS SUSPENDUS : 2 MATCHS

A.S.S.S. CAEN : - COLLET Anthony J141544

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

JOUEURS SUSPENDUS : 1 MATCH

O.S. MASSY : - KEITA Nana J129513

C.S.S.M. ANZIN : - BELAHCENE Malik J083480

A.S.L.S. NANCY : - CELIK Yasin J084145

O.S.S. VILLEURBANNE : - RASTOLL Benjamin J083330

C.S.S. REIMS : - BOUMDIL Moustapha J061978

O.S. CHENNEVIERES : - MAHROUG Yasser J086478

DIRIGEANTS DE TOUTES FONCTIONS SUSPENDUS : 2 MATCHS FERMES

A.C.S. MARSEILLE : - BOURET Yannick D083543

DIRIGEANTS SUSPENDUS : 1 MATCH

A.S. POITIERS : - WARREN Laurent D061718

**RAPPEL DE LISTE DES JOUEURS (SES)
DES INTER-REGIONS DES SUSPENDUS
DE FOOTBALL A 11 DE LA SAISON 2018**

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



JOUEURS DE COMPOSITIONS OFFICIELLES ET DE TOUTES FONCTIONS SUSPENDUS : 1 MATCH FERME

NORD : - PROUVEUR Florian J116959

JOUEURS SUSPENDUS : 1 MATCH

SUD : - BARAKET Seif-Eddine J103250

RAPPEL DU LISTE DES JOUEURS (SES) SUSPENDUS POUR LE FUTSAL

SUSPENDUS MATCHS DE FUTSAL

JOUEURS SUSPENDUS 4 MATCHS

C.S.S.M. ANZIN : - ROQUETTE Maxime J076874

JOUEURS SUSPENDUS : 3 MATCHS

C.S.S. AMIENS : - PUDOVIC Tomo J094674

JOUEURS SUSPENDUS : 2 MATCHS

C.S.S.G. AVIGNON : - RODRIGUEZ Fabrice J062955
- VERNET Guillaume J062617

R.C.S. ROMANS : - SANFILIPPO Fabien J103474

C.S.S. REIMS : - JULVEZ Romain J062020

JOUEURS SUSPENDUS : 1 MATCH

A.C.S. MARSEILLE : - PARIS Jean-Michel J129207
- PARIS Francisco J129208

C. REAL MARSEILLE SOURDS : - LLOVET Anthony J073639

A.S.S. BORDEAUX : - KAVAK Engin J066883

C.S.S.M. PARIS : - OUARAB Yacine J076106

C.S.S.M. PARIS FEMININ : - SAKO Niahkale J063408

AMENDES ADMINISTRATIVES

AMENDES ADMINISTRATIVE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL à 11

samedi 17 septembre 2016

Page : 17 / 30

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



1ère DIVISION NORD

Match N°1

E.S.S. VITRY		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
NGANDO EYOUM GEORGES J070924	CAS	10 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de l'adresse du stade)		13 €
Limite du 10/10/2016		TOTAL
		23 €

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

O.S. CHENNEVIERES		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
TERNAT NICOLAS J116145	CAS	10 €
Limite du 10/10/2016		TOTAL
		10 €

Match N°6

C.S.S. RENNES (Masculin)		
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
1er forfait du Championnat		306 €
Limite du 10/10/2016		TOTAL
		306 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Match N°11

O.S. MASSY		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
GUERROUT MOHAMMED J133894	CAS	10 €
AGOUNE HAKIM J068793	CAS	10 €
Limite du 10/10/2016		TOTAL
		20 €

C.S.S.M. PARIS (Masculin)		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
2ème avertissement (1ère récidive)		
OUARAB NOURREDINE J076526	CAS	13 €

Page : 18 / 30

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

1er avertissement		
GOMES WILLIAM J117895	CAS	10 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Participation d'un joueur non qualifié		34 €
Limite du 10/10/2016		TOTAL
		57 €

2ème DIVISION NORD

Match N°31

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

D.L.S. CERGY-PONTOISE/O.S. VERSAILLES		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
MARTIN ARNAUD J093859	CAS	10 €
LEFRERE MATTHIEU J096345	CAS	10 €
BOUZEMMI FARID J063661	CAS	10 €
Limite du 10/10/2016		TOTAL
		30 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



C.S. NOISY-LE-GRAND		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
KADRI AKRAM J129160	CAS	10 €
LHAMI MEHDI J130302	CAS	10 €
OUDI SABER J087430	CAS	10 €
DJEMAI BENZARTI MEHDI J129202	CAS	10 €
Limite du 10/10/2016		TOTAL
		40 €

Match N°34

A.S.S.S. CAEN (Masculin)		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
HAMEL ETIENNE J065116	CAS	10 €
FISCHER CLEMENT J141579	CAS	10 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Retard de feuille de match sous 48 heures par courrier postale		50 €

Commission Fédérale Football des Sourds



Absence des 2 arbitres assistants		72 €
Limite du 10/10/2016	TOTAL	142 €

O.C.S.P. AURAY		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
DUCHATEAU FLORIAN J061493	CAS	10 €
Limite du 10/10/2016	TOTAL	10 €

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

1ère DIVISION SUD Match N°43

A.S.S. BORDEAUX (Masculin)		
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Retard de feuille de match sous 48 heures par courrier postale		50 €
Non reçu la feuille de match par scannée avant le dimanche midi		30 €
Limite du 10/10/2016	TOTAL	80 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



A.C.S. MARSEILLE		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
BOUTA SAMIR J128810	CAS	10 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF		AMENDES
Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du délégué)		13 €
Limite du 10/10/2016	TOTAL	23 €

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Match N°46

A.S.S. LYON		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
NOGUERA ANTHONY J083405	CAS	10 €
Limite du 10/10/2016	TOTAL	10 €

Commission Fédérale Football des Sourds



A.S.S. TOULON		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
CORRAL ANTHONY J090227	CAS	10 €
Limite du 10/10/2016		TOTAL 10 €

2ème DIVISION SUD Match N°52

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

A.S. POITIERS (Masculin)	
AMENDES ADMINISTRATIVE	
MOTIF	AMENDES
Avant 12 jours, lieu, horaire, date, des matchs (clubs et délégués)	4 €
Feuille de match irrégulière (Oubli de l'adresse du stade)	13 €
Limite du 10/10/2016	
TOTAL 17 €	

Match N°55

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



A.S. TOLOSA		
NOM et PRENOM	MOTIF	AMENDES
1er avertissement		
BEROUR MOHAMED J121414	CAS	10 €
AMENDES ADMINISTRATIVE		
MOTIF	AMENDES	
Avant 12 jours, lieu, horaire, date, des matchs (clubs et délégués)	4 €	
Absence d'un arbitre officiel	51 €	
Absence des 2 arbitres assistants	72 €	
Feuille de match irrégulière (Oubli de l'adresse du stade)	13 €	
Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du délégué)	13 €	
Feuille de match irrégulière (Oubli de la signature du capitaine)	13 €	
Limite du 10/10/2016		TOTAL 176 €

C. REAL MARSEILLE SOURDS (Masculin)	
AMENDES ADMINISTRATIVE	
MOTIF	AMENDES

Feuille de match irrégulière (Oubli de nom et prénom du délégué)	13 €
Feuille de match irrégulière (Oubli de la signature du capitaine)	13 €
Limite du 10/10/2016	TOTAL
	26 €

1^{er} RAPPEL : DIVERS DES AMENDES : LIMITE du 03/10/2016 :
C.S.S. AMIENS (123,75€).

TROPHEE DES CHAMPIONS du 10/09/2016 : LIMITE du 03/10/2016
CSSM PARIS (23€)

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

CALENDRIER DES DELEGUES

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016

N°	TOUR PRELIMINAIRE DE LA COUPE DE FRANCE A 11		DELEGUES
1CF	ACS MARSEILLE	OSS VILLEURBANNE	JAUME
Stade de ST Tronc Didier à 17H00 81 Rue Françoise Mauriac 13011 MARSEILLE (Reçu le 14/09/2016)			
2CF	ASS BORDEAUX	AS TOLOSA	
Stade Charles Martin à 16H00 « terrain synthétique » rue Charles Martin, 33300 BORDEAUX (Reçu le 28/08/2016)			

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



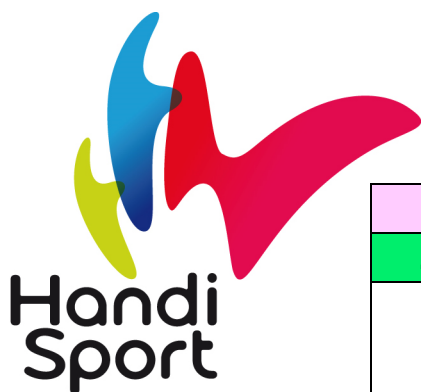
SAMEDI 01 OCTOBRE 2016

N°	2 ^{ème} JOURNEE DE 1 ^{ère} DIVISION NORD		DELEGUES
16	OS CHENNEVIERES	CSSM PARIS	
Stade Armand Fey à 16H00 24-26 route du Plessis Trévis, 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE (Reçu le 31/08/2016) + Maj le 13/09/2016			
21	CSS RENNES	OS MASSY	
Stade Beauregard à 16h (Terrain synthétique) Avenue Charles Tillon 35000 RENNES (Reçu le 21/09/2016) Délai non respecté de 12 jours – Amende de 4€			
2	ESS VITRY	CSS REIMS	
Complexe Sportif Georges Gosnat à 15H30 4, avenue du Colonel Fabien, 94400 VITRY-SUR-SEINE (Reçu le 19/09/2016)			

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



1 ^{ère} JOURNÉE DE FUTSAL FEMININE		DELEGUES
ZONE AF	ASSS CAEN (F)	
Gymnase Pierre Heuzé de 9H00 à 19H00 44, rue de Lion sur Mer, 14000 CAEN (Reçu le 20/09/2016) Délai non respecté de 12 jours – Amende de 4€		
ZONE BF	AS POITIERS (F)	
Gymnase Touffenet de 13H00 à 21H00 8, rue Salvador Allende, 86000 POITIERS (Reçu le 20/09/2016) Délai non respecté de 12 jours – Amende de 4€		
ZONE CF	ASS STRASBOURG (F)	
Délai non respecté de 12 jours – Amende de 4€		

SAMEDI 08 OCTOBRE 2016		
N°	3^{ème} JOURNÉE DE 1^{ère} DIVISION NORD	DELEGUES
7	CSS REIMS	OS CHENNEVIERES
Complexe Sportif des Eglantines à 15H00 Route Nationale 44, 51100 REIMS-LA-NEUVILLETTE (Reçu le 01/09/2016)		
12	OS MASSY	ESS VITRY
Stade de la Poterne à 18H00 rue de Migneaux, 91300 MASSY (Reçu le 31/08/2016)		
26	CSSM PARIS	CSS RENNES
Stade Louis Lumière à 19H30 (terrain synthétique) 30, rue Louis Lumière, 75020 PARIS (Reçu le 17/09/2016) et Maj le 21/09/2016		
N°	1^{ère} JOURNÉE DU CHALLENGE FEMININ A 8	DELEGUES
1F	CSS RENNES (F)	CSSM PARIS (F)
4F	ASCS CLERMONT-F. (F)	AS COGNIN (F)
Complexe Sportif des Cézeaux à 15H00 (terrain N°5) 46 rue Pasteur, 63170 AUBIERE (Reçu le 07/09/2016) et Maj le 20/09/2016		

SAMEDI 15 OCTOBRE 2016		
2^{ème} JOURNÉE DE FUTSAL FEMININE		DELEGUES
ZONE AF	DLS CERGY-PONTOISE (F)	

Page : 23 / 30

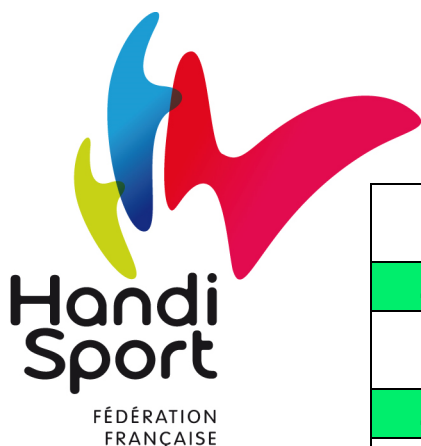
FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



ZONE BF	ASS BORDEAUX (F)	
ZONE CF	AS COGNIN (F)	

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



SAMEDI 22 OCTOBRE 2016			
N°	4^{ème} JOURNEE DE 1^{ère} DIVISION NORD		DELEGUES
17	OS CHENNEVIERES	CSS RENNES	
Stade Armand Fey à 16H00 24-26 route du Plessis Trévisé, 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE (Reçu le 31/08/2016) + Maj le 13/09/2016			
3	ESS VITRY	CSSM PARIS	
8	CSS REIMS	OS MASSY	
Complexe Sportif des Eglantines à 15H00 Route Nationale 44, 51100 REIMS-LA-NEUVILLETTE (Reçu le 01/09/2016)			
N°	2^{ème} JOURNEE DE 2^{ème} DIVISION NORD		DELEGUES
37	CS NOISY-LE-GRAND	OCSP AURAY	
Stade de la Butte Vert à 15H30 Boulevard des Astronautes, 93160 NOISY-LE-GRAND (Reçu le 28/08/2016)			
32	DLS C-P/OS V.	ASSS CAEN	
Stade de la Butte à 17H30 84 rue de Pierrelaye, 95610 ERAGNY SUR OISE (Maj le 06/09/2016)			
N°	2^{ème} JOURNEE DE 1^{ère} DIVISION SUD		DELEGUES
49	ACS MARSEILLE	ASS TOULON	
Stade de ST Tronc Didier à 17H00 81 Rue Française Mauriac, 13011 MARSEILLE (Reçu le 14/09/2016)			
44	ASS BORDEAUX	ASS LYON	
Stade Charles Martin à 16H00 « terrain synthétique » rue Charles Martin, 33300 BORDEAUX (Reçu le 31/08/2016)			
N°	2^{ème} JOURNEE DE 2^{ème} DIVISION SUD		DELEGUES

Page : 24 / 30

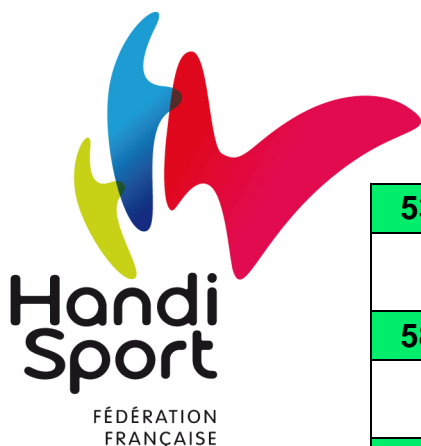
FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds



Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

53	AS POITIERS	CR MARSEILLE S	
Stade Demi-Lune à 15H00 Rue de Salvert, 86000 POITIERS (Reçu le 07/09/2016)			
58	OSS VILLEURBANNE	AS TOLOSA	
Stade Louis Lumière à 19H30 30 rue Louis Lumière, 75020 PARIS (Reçu le 16/09/2016)			
N°	2^{ème} JOURNEE DU CHALLENGE FEMININ A 8		DELEGUES
7F	CSSM PARIS (F)	AS COGNIN (F)	
2F	CSS RENNES (F)	ASCS CLERMONT-F. (F)	

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



SAMEDI 29 OCTOBRE 2016			
N°	1/8^{ème} FINALE DE LA COUPE DE FRANCE A 11		DELEGUES
3CF			
4CF			
5CF			
6CF			
7CF			
8CF			
9CF			
10CF			

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



--

SAMEDI 05 NOVEMBRE 2016

1^{ère} JOURNEE DE 1^{ère} DIVISION DE FUTSAL MASCULIN

ZONE 1A	CSS REIMS	DELEGUES
----------------	------------------	-----------------

Gymnase GEO ANDRE de 8H00 à 19H00
Avenue François Mauriac – 51100 REIMS (Reçu le 07/09/2016)

ZONE 1B	ASS ARRAS	DELEGUES
----------------	------------------	-----------------

Gymnase Léo Lagrange de 8H00 au 18H00
1-13 place Guy Mollet, 62000 ARRAS (Reçu le 15/09/2016)

ZONE 1D	ASSS CAEN	DELEGUES
----------------	------------------	-----------------

--	--	--

ZONE 1E	ASS LYON	DELEGUES
----------------	-----------------	-----------------

--	--	--

1^{ère} JOURNEE DE 2^{ème} DIVISION DE FUTSAL MASCULIN

ZONE 2A	CS NOISY-LE-GRAND	DELEGUES
----------------	--------------------------	-----------------

--	--	--

ZONE 2B	ASCS SAINT-BRIEUC	DELEGUES
----------------	--------------------------	-----------------

--	--	--

ZONE 2C	OCS ROUEN	DELEGUES
----------------	------------------	-----------------

--	--	--

ZONE 2D	ACS MARSEILLE	DELEGUES
----------------	----------------------	-----------------

--	--	--

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016

N° 5^{ème} JOURNEE DE 1^{ère} DIVISION NORD

13	OS MASSY	OS CHENNEVIERES	DELEGUES
-----------	-----------------	------------------------	-----------------

Stade de la Poterne à 18H00
rue de Migneaux, 91300 MASSY (Reçu le 31/08/2016)

27	CSSM PARIS	CSS REIMS	DELEGUES
-----------	-------------------	------------------	-----------------

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Stade Louis Lumière à 19H30 (terrain synthétique) 30, rue Louis Lumières, 75020 PARIS (Reçu le 17/09/2016)			
22	CSS RENNES	ESS VITRY	
N°	3^{ème} JOURNEE DE 2^{ème} DIVISION NORD		DELEGUES
35	ASSS CAEN	CS NOISY-LE-GRAND	
40	OCSP AURAY	DLS C-P/OS V.	
N°	3^{ème} JOURNEE DE 1^{ère} DIVISION SUD		DELEGUES
47	ASS LYON	ACS MARSEILLE	
Stade de la Sarra à 16H00 56, rue Pauline Jaricot, 69005 Lyon (Reçu le 24/08/2016)			
52	ASS TOULON	ASS BORDEAUX	
N°	3^{ème} JOURNEE DE 2^{ème} DIVISION SUD		DELEGUES
56	AS TOLOSA	AS POITIERS	
61	CR MARSEILLE S	OSS VILLEURBANNE	

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016			
2^{ème} JOURNEE DE 1^{ère} DIVISION DE FUTSAL MASCULIN			DELEGUES
ZONE 1A	ASS STRASBOURG		
ZONE 1B	OS CHENNEVIERES		
Gymnase Armand Fey de 8H00 à 18H00 24-26 route du Plessis Trévise, 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE (Reçu le 21/09/2016)			
ZONE 1E	CR MARSEILLE S		

Commission Fédérale Football des Sourds



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



2 ^{ème} JOURNEE DE 2 ^{ème} DIVISION DE FUTSAL MASCULIN			DELEGUES
ZONE 2A	OSS DIJON		
ZONE 2B	OS MASSY		
ZONE 2D	OSS VILLEURBANNE		

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016		
3 ^{ème} JOURNEE DE FUTSAL FEMININE		DELEGUES
ZONE AF	CSSM PARIS (F)	
ZONE BF	ASCS CLERMONT-FERRAND (F) Gymnase VERLAGUET de 9H00 à 19H00 Rue Pierre BESSET – 63000 Clermont Ferrand (reçu le 07/09/2016) et Maj le 21/09/2016	
ZONE CF	CR MARSEILLE S (F)	

SAMEDI 10 DECEMBRE 2016		
3 ^{ème} JOURNEE DE 1 ^{ère} DIVISION DE FUTSAL MASCULIN		DELEGUES
ZONE 1A	ASCSS MULHOUSE	
ZONE 1B	CSS NANTES	
ZONE 1C	CSS RENNES	
ZONE 1D	ESS VITRY	

Page : 28 / 30

FFH/CFFS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •
b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International
des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

ZONE 1E	ASSG AVIGNON	
3^{ème} JOURNEE DE 2^{ème} DIVISION DE FUTSAL MASCULIN	DELEGUES	
ZONE 2A	AH AUXERRE	
ZONE 2B	AS POITIERS	
ZONE 2C	CSS AMIENS	

COURRIERS

- **G.S.V.KARLSRUHE (Club d'Allemagne) du 17 septembre 2016** : Au sujet du joueur de M. WEBER Teddy, il n'a pas payé sa dette envers son ancien club allemand pour les 234 €.

La commission ne prends pas en compte de cette lettre et ce club doit adresser à sa fédération allemande pour la réclamation.

- **C.S.S. RENNES (féminine) du 19 septembre 2016** : Demande d'étudier le dossier de sa joueuse Mlle FATIMZAHRA Karam habitant à Arras (hors région) par rapport au club du C.S.S. RENNES Féminine.

La commission donne son accord.

- **E.S.S. VITRY du 19 septembre 2016** : Le responsable du service des sports de ville de VITRY ne donne pas favorable la réservation de gymnase du 10 décembre 2016 et demander le report du dimanche 11 décembre 2016.

La commission ne donne pas son accord et le responsable des compétitions nationales vous a déjà adressé par mail avec des explications.

- **A.S.C.S.S. MULHOUSE du 21 septembre 2016** : Information de son trésorier a envoyé un chèque de 42 euros de la part de M. JBILOU Rachid.

La commission a bien réceptionné le chèque de 42 € et autorise votre joueur à participer les compétitions durant la saison.

- **O.S. CHENNEVIERES du 22 septembre 2016** : Demande d'autorisation de son déplacement en Suisse pour le tournoi international à Berne du 26 au 28 Mai 2017.

Page : 29 / 30

FFH/CFSS- 42, Rue Louis Lumière - 75020 PARIS
COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain •SMS :06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org •www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'EuropeanDeaf Sports Organisation



Commission Fédérale Football des Sourds



**Handi
Sport**

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

La commission donne son accord mais si les joueurs sélectionnés pour l'Equipe de France restent en priorité pour le stage.

- **Christian GUENEDAL, TD Football DCL du 22 septembre 2016 :**
Engagement football féminin à 11 à Larissa 2017 en Grèce.

La commission ne peut donner la validation car nous ne possédons pas une équipe féminine à 11 donc ne donne pas son accord pour la participation d'un club français.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION

